

Pour votre information, veuillez trouver, ci-dessous, les éléments que la Direction de la Voirie souhaite porter à votre attention s'agissant du projet de restructuration du CTM :

La 2<sup>nd</sup>e phase de restructuration du dépôt de bus programmée pour 2028 nécessite des espaces supplémentaires.

DPEP a étudié plusieurs scénarii avec comme objectif de trouver le meilleur compromis pour les 3 politiques publiques concernées et présentes dans le secteur du CTM : transport en commun, déchets et voirie. Ces politiques publiques ont été analysées dans leur ensemble : qualité et efficacité du service aux usagers, qualité de vie au travail pour les agents.

Le scénario qui concilie au mieux les 3 politiques publiques consiste à :

- Étendre le dépôt de bus sur la déchèterie et les aires de stockage du CTM, afin d'éviter la création d'un 3<sup>e</sup> dépôt de bus
- Reconstruire la déchèterie au Sud du CTM, afin de maintenir un bon niveau de service public pour les usagers
- Réorganiser et optimiser les surfaces de stockage des services restant sur le CTM (parking sécurisé, aires de stockage éclairage et serrurerie-forge-signalisation)
- Relocaliser les équipes de voirie (antenne voirie et propreté/entretien spécialisé) dont le bâtiment sera démoli pour reconstruire la nouvelle déchèterie

2 hypothèses restent à l'étude pour la relocalisation des équipes de voirie :

- Les équipes de propreté seront relocalisées à proximité du CTM : sur la ZAC baud Chardonnet ou sur l'ancien dépôt de bus.
- Les équipes de voirie seront relocalisées à proximité du CTM ou réparties dans les antennes de la Lande Touzard et des Boëdriers

Pour une extension du dépôt de bus à horizon 2030, il faudra libérer le bâtiment voirie à horizon 2025.

Le choix du scénario devra donc se préciser fin 2022 compte tenu des délais d'études et de travaux. Les agents seront tenus informés de l'avancement des études de faisabilité et seront associés à l'élaboration du projet d'aménagement des locaux administratifs et techniques.

Le CHSCT sera également associé le moment venu.